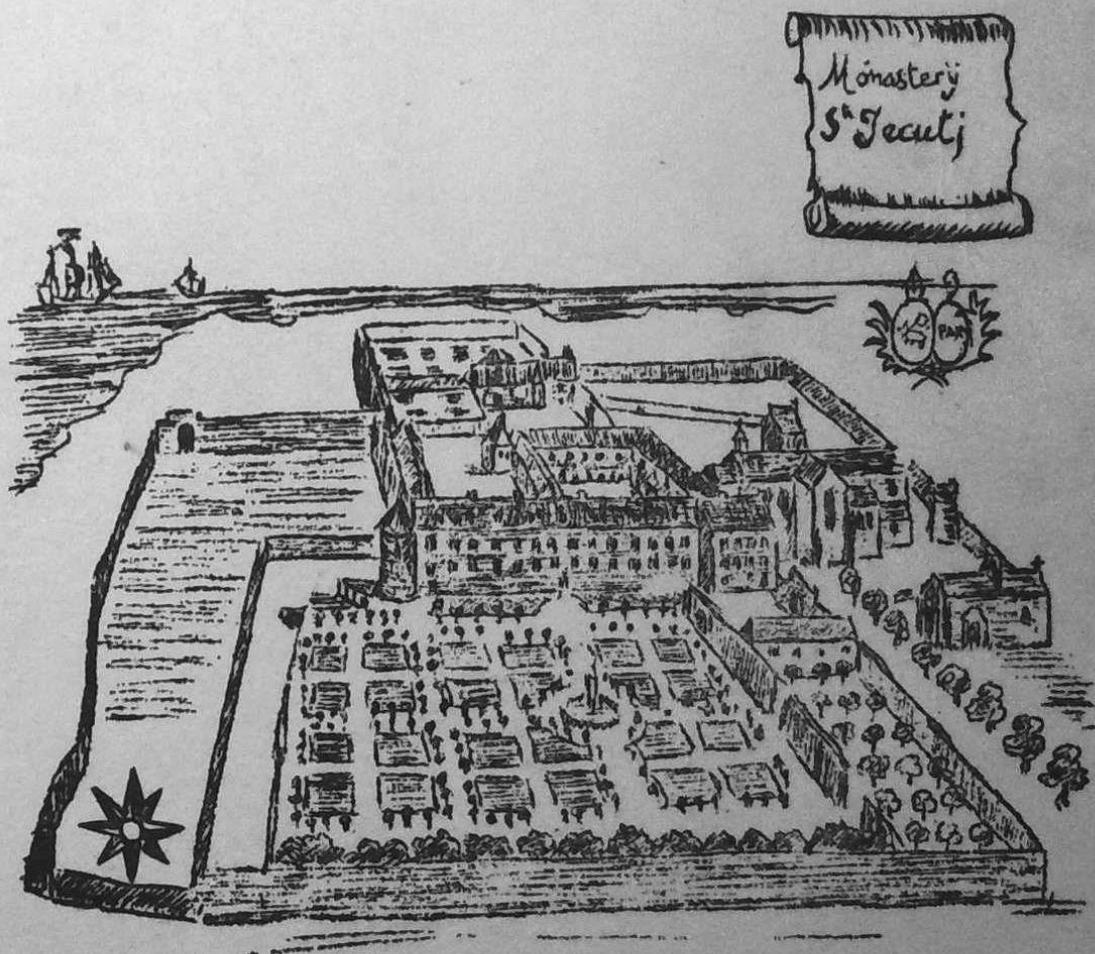


ST-JACUT-de-la-MER

par A. LORAINE

Président Honoraire du Syndicat d'Initiative

*son histoize
ses contes
ses légendes
ses curieuses histoizes*



Le monastere de St Jacut
d'apres un vieux document

ST-JACUT-de-la-MER

par A. LORAINE

Président Honoraire du Syndicat d'Initiative

Ses Contes

Ses Légendes

Ses curieuses histoizes

AVANT PROPOS...

Ce petit opuscule que je livre à votre lecture, et qui pourra vous servir de guide, n'a pas de prétention littéraire, il est écrit au courant de la plume, au fil de la pensée, est destiné à raconter simplement l'histoire de St-Jacut.

Cette histoire est courte, elle vous renseignera sur ses origines et les divers événements qui s'y sont déroulés, on y trouvera quelques anecdotes et légendes bien du terroir, je l'ai écrit d'une façon attrayante, à la demande de Jaguens et d'estivants.

La documentation provient de vieux grimoires tout jaunis par le temps que j'ai consultés, des souvenirs personnels, j'ai eu plaisir de les remémorer et des renseignements dans une revue disparue —

A la fin on y trouve plusieurs plans de la presqu'île indiquant les endroits de pêche et les curiosités.

Si ce petit livre vous a distrait j'en suis content et je vous en remercie.

A. L.

CHAPITRE PREMIER

Description du pays

Ses rochers

Ses plages

Ses ports

Ses sites

Ses curiosités

Saint-Jacut de la mer s'appelait autrefois LANDOAC appellation transformée au cours du XVII^e siècle en celle de LANDOUAR.

C'est la charmante presqu'île qui s'étire gracieusement entre les baies de LANCIEUX et de l'ARGUENON.

Environnée de nombreux rochers : Petite Roche — Grande Roche — la Coulombière — la Nélière, etc... qui semblent défendre St-JACUT, des attaques furieuses de la mer les jours de tempête; elle offre de plus, aux regards émerveillés par le grandiose spectacle une île : « Les Ebihiens ». De nombreuses plages la ceinturent, « nommons au passage le Rougeret, les Haas, le Châtelet, la Pissotte, la Manchette et Vauvert. On en compte une douzaine au sable au grain très fin, encastrées dans des falaises de granit.

Village de pêcheurs, Saint-Jacut se présente à nous, d'une façon très pittoresque, avec ses belles et vieilles maisons, alignées en rangées, face au midi, situées sur rue étroite, ce qui en fait le charme, mais non l'affaire de nombreux automobilistes qui y circulent l'été.

Deux ports : 1 le Châtelet pour l'hiver et la Houle Causseule pour l'été, abritent les bateaux des pêcheurs et des plaisanciers.

Le nom de Houle Causseule provient d'une faille voutée, peu large, qui s'enfonce dans la falaise à environ une vingtaine de mètres.

A marée basse, les grèves sont sûres, permettant aux « bassiers » de fructueuses pêches de coquillages variés de crustacés.

En bateau, c'est la pêche « à l'affare » (1) à la traîne, au chalut. C'est l'occupation principale et le gagne-pain des pêcheurs professionnels.

Il y a « La Justice », ce petit îlot où autrefois on exécutait les condamnés à mort, des pêcheurs, en creusant des abris en attendant l'heure de la basse mer, pour relever leurs lignes, ont mis à jour des squelettes qui remontaient à cette lointaine époque.

(1) Terme marin signifiant appât.

(2) Une très belle église, aux lignes sveltes et harmonieuses a été construite, il y a une trentaine d'années par M. le Chanoine GOURIO, aujourd'hui décédé qui, contre vent et marée, osa entreprendre une telle œuvre bien qu'il ne disposait à ce moment que de 30 000 F. ce qui, même à cette époque était fort peu, pour entreprendre une telle œuvre.

A l'intérieur, une très belle statue de la Vierge, du XVIII^e siècle, surmonte le chœur. Très nombreux sont ceux qui viennent contempler et la prier. Rappelons que l'église précédente, datant de 1844, avait été bâtie et sans prétention aucune, a été démolie par la suite.

Quant au petit cimetière jagueu modeste, très propre, surtout à l'époque de la Toussaint, où ses allées enjolivées de coquillages très fins, ses fleurs naturelles aux vives couleurs, lui donnent un air de fête, éloignant un instant l'idée de la mort dont nous « Bretons » nous sommes les autres sommes imprégnés.

A l'intérieur de ce cimetière s'élèvent deux monuments : celui, à la mémoire de (3) Dom LOBINEAU (1666-1727) qui écrivit l'Histoire de Bretagne et la Vie des Saints de cette province. Implanté dans le haut du cimetière, il représente un dolmen. Ce dolmen a environ 3 m 50 de haut, est surmonté d'une croix et entouré par quatre grosses pierres, reliées entre elles par des chaînes. Dans l'église, une plaque de marbre noir, rappelle la vie de ce saint moine bénédictin.

L'autre, une stèle, rappelle le souvenir des marins disparus en mer dans la tempête du 21 Décembre 1881 et qui reposent maintenant là.

A la porte du cimetière, un autre monument, rappelle encore le sacrifice que firent de leur vie, les soldats et marins de Saint-Jacut lors des guerres 14-18 et 39-44. Et pour que se perpétue leur souvenir, le nom de chacun est gravé sur la pierre. Dans la campagne, à la Fontaine du dit, une autre stèle a été élevée à la mémoire de trois résistants qui donnèrent aussi leur vie en 1944.

Au bas de la presqu'île existe une très vieille croix (4) que d'aucuns font remonter à l'époque où Saint-Jacut était une île et qui indiquait aux passants le chemin à suivre, sous peine de s'enliser et de se noyer. En 1870 des ouvriers en faisant des travaux pour consolider cette croix, ont trouvé des ossements et des pièces de monnaie datant de Henri IV. Ce sont probablement les restes de naufragés.

Un peu plus bas, au carrefour de la route de Dinard et de celle du Guildo a été érigée une croix, à la mémoire des 80 naufragés de la « CLARISSE », qui se sont noyés sur le rocher de la Charbotière : Seize d'entre eux reposent sous cette croix.

On voit encore deux très vieux puits : l'un que l'on prétend remonter à l'époque biblique a été comblé voici quelques années, pour le garnir de fleurs; l'autre, daterait de l'époque romaine, et qui constitue un très beau travail de blocs taillés de forme carrée.

(4) La Croix du Sillon.

Le 1er se trouve à la Manchette; l'autre est dans le pays, au lieu dit Giraud.

Un très vieux vieux St-Christophe du 15^e siècle, en granit; Reproduction naïve, mais combien belle, du saint, le représente portant le Christ sur ses épaules et traversant un torrent.

Le Chef de l'île que l'on appelle encore le chevet de l'île est classé comme site touristique d'où l'on jouit d'un superbe coup d'œil sur la baie de l'Arguenon et de Lancieux.



CHAPITRE II

Historique de St-Jacut, FRACAN et GWEN, JACUT

Création de l'Abbaye

Le moine HINGUETENUS

Abandon de l'Abbaye

Les « Ebihiens »

Construction de la Tour

L'Histoire de St-Jacut se perd dans la nuit des temps : une population celte; les Armoricaïns habitèrent la Bretagne.

Ce peuple, ou du moins cette tribu adorait la Terre. Sa principale occupation était la chasse et la pêche.

Au début du V^e siècle, les Bretons qui habitaient la Grande-Bretagne, furent chassés par un peuple barbare « Les Saxons ».

Les Bretons étaient aussi des Celtes et se réfugièrent chez leurs cousins en Armorique, qui paraît-il, leur firent bon accueil.

Parmi ces réfugiés, un couple, FRAGAN et GWEN, vint s'établir dans la région qui s'appelle actuellement « PLOUFRAGAN ». Ils avaient une fille et trois fils, dont JACUT.

JACUT vint s'installer à LANDOAC, qu'il évangélisa et vers 480 y fonda un monastère. Il mourut dans la première moitié du VI^e siècle.

On possède peu de renseignements sur le développement de LANDOAC, qui marqua les invasions nombreuses des Normands. Ceux-ci, mirent à feu et à sang, tout le littoral, incendiant et pillant tout sur leur passage, obligeant la population à fuir. Puis au XI^e et XII^e siècle, se piquant de civilisation, ils enlevèrent dans les églises et Monastères, tout ce qui avait de la valeur, y compris les Archives. C'est la raison pour laquelle, le plus vieux document conservé à la mairie de St-Jacut ne remonte qu'au XVI^e siècle. (Ces archives, paraît-il, furent transférées à la Tour de Londres).

C'est le moine HINGUETENUS qui entreprit de rebâtir en 1008, ce que les Vandales avaient dévasté.

Ce moine intelligent en profita pour faire bâtir une léproserie, et de plus l'installation de pêcheries. Et c'est à lui encore, qu'on doit la digue, qui fit de St-JACUT, une presqu'île, qu'on appelle encore la digue aux moines.

Cette abbaye fut très florissante et très riche, par suite de dons des Rohan et des Matignon, jusqu'en 1471, époque où l'Abbé fut rem-

placé par des prêtres séculiers et plus tard par des Abbés commanditaires, qui en percevaient les revenus et ne l'habitaient pas.

Très puissante fut cette abbaye. Elle avait droit de haute et basse Justice; la juridiction de l'Abbé de St-Jacut s'étendait à Ste Brigitte, St Jaguel, à St-Potan, à Trégon, Corseul, Créhen, Ploubaly, Lancieux, Saint-Cast.

En 1736, elle ne comptait plus que 9 moines. C'était la déchéance à la Révolution, il n'en resta plus que quatre qui défroquèrent et dont le Prieur devint un curé conventionnel.

L'Abbaye, par la suite, fut vendue comme bien national; La Troupe qui alors l'occupait, la démolit peu à peu, ainsi que la magnifique église abbatiale, dont on retrouve des pierres un peu partout entr'autre à l'église de Nazareth à PLANCOET.

Il existe, au Musée de Dinan, une maquette de l'église abbatiale datant de 1727 attribuée au moine, Frère Simon.

C'est en 1875, que les Sœurs de l'Immaculée Conception, en firent l'acquisition. Elles la réparèrent, ajoutèrent de nouvelles constructions. Aujourd'hui, c'est le coin le plus charmant de la presqu'île, l'endroit très calme où l'estivant aime se reposer.

Au large et au nord de St-Jacut, à 3 kms, se trouve l'île des Ebihens, en breton « ens-bihien » qui signifie petite île.

Sur cette île, se trouve une tour, construite en 1694 par le Comte de Pontbriand, d'après les plans dressés par Vauban.

Cette tour fait face à l'ennemi d'alors : l'Angleterre. Elle fut occupée par une milice des gardes cotes. En 1744, elle était armée de canons, posés sur la pate-forme du donjon. En 1758, lors de la bataille de St-Cast, l'ennemi qui tenta un débarquement fut repoussé.

L'île décrétée « bien national » fut vendue à un Corsaire malouin. La construction de cette tour fut payée par une dime, prélevée sur la pêche du maquereau; ce qui élève de nombreuses réclamations de la part des pêcheurs, mais ils la payèrent quand même.

Cette tour avait coûté le prix de 2.363 livres.

La surface de l'île est de 17 hectares. Le climat y est très doux, comme celui de la presqu'île, figuiers et mimosas y poussent également. Primitivement les « Ebihiens » étaient réunis à la terre; les baies de Lancieux et de l'Arguenon étaient prairies.

Un cataclysme, que les uns situent vers le VI^e siècle, sépara les « Ebihiens » de la terre ferme.

C'est à cette époque, que le Mont St Michel, qui était lui-même, situé en pleine forêt, devint une île.



RUINES DU VIEUX CHATEAU

CHAPITRE III

PECHES D'AUTREFOIS ET D'AUJOURD'HUI

Les pêcheries

Les parcs

Les bateaux

Pratique de la pêche

Les pêcheries ont disparu à la suite de protestations des pêcheurs, adressées en haut lieu, lesquels prétendaient qu'elles retenaient le tout petit poisson, qu'on laissait expirer sur place, ce qui ne profitait à personne. Aux dires des pêcheurs, cela leur faisait tort, le bon LA FONTAINE n'a-t-il pas dit Petit poisson deviendra grand etc...

A la suite de ces plaintes sont venus souvent les regrets, car beaucoup de « boîte » (1) était retenue dans ces pêcheries et fit défaut pour la pêche.

Les pêcheries affectaient la forme d'un angle aigu de 35°, ses deux bras s'étendaient sur une longueur d'environ 90 à 100 mètres. Elles étaient constituées par des piquets — des rondins plutôt — implantés dans la marne; ils étaient reliés entre eux par des branchages enchevêtrés les uns dans les autres, ce qui constituait de sérieux barrages aux poissons de toutes sortes. A marée haute, ceux-ci remontaient dans les baies, et à marée descendante, les poissons qui se trouvaient dans l'axe des pêcheries se trouvaient pris. On se souvient encore de belles pêches qui y furent faites, dans ces temps là : maquereaux, barcets, mulets, sardines, etc... étaient pris en grande quantité, parfois par tonne.

Il existait quatre pêcheries dans la baie de l'Arguenon, à peu près à mi-grève entre SAINT-CAST et SAINT-JACUT.

Deux autres avaient été montées dans la baie de LANCIEUX, en face la Houle Causseule.

Les moines en avaient bâti en pierres au lieu dit « Les Piettes ». La Révolution les détruisit. On en trouve encore des traces.

Les parcs à huîtres dateraient d'environ 95 ans, quand le Comte de Tournemine se lança dans la construction du parc qui est entre Grande Roche et Petite Roche. Mais à ce qu'on dit, il ne fit pas de bonnes affaires et dut céder ce parc destiné à l'élevage de petites huîtres; une habitante de St-JACUT lui succéda. Elle se fit construire une cabane pour s'abriter et surveiller ses huîtres, mais la nuit les chats sont

(1) Terme marin signifiant appât.

gris, et la pauvre femme eut bien du mal à les préserver des maraudeurs. Elle ne s'enrichit guère à ce métier. Depuis, sa cabane de Petite Roche s'est écroulée, le parc a été abandonné, il y a à peu près de 40 ans, à la suite d'une maladie qui ravagea les huîtres de CANCALE et de St-JACUT.

Heureusement, voici une dizaine d'années, (un homme) de l'Arguenon, s'étant rendu compte de la consommation accrue et importante qu'on faisait des huîtres, entreprit de refaire le parc démantelé par les tempêtes et la tempête. Il remit tout en état et après quelques années d'attente, réussit à créer une exploitation très prospère: il y adjoint un élevage de palourdes, de bigorneaux, qui occupent du personnel à marée basse.

Cet homme a monté, par la suite, une Société: il a fait appel à des marins pêcheurs et aujourd'hui, exploite en grand, l'élevage des huîtres.

Pour cela, on a implanté dans la grève, entre St-CAST et St-JACUT des milliers de poteaux, qui dépassent d'environ 2 mètres la surface de la grève. Ces poteaux appelés « Bouchots » sont plantés en rang, à une distance l'un de l'autre de 0,50 à 0,60 centimètres; ils offrent un spectacle curieux aux pêcheurs et promeneurs.

Il n'y a pas si longtemps encore, que des femmes de l'Arguenon allaient pêcher des coques, sur la Banche des Baies. Pour ce faire, leur fallait franchir la petite rivière « l'Arguenon » qui signifie en breton « la rivière blanche », laquelle, à marée basse n'est plus qu'un gué dont l'eau est très fraîche en été, froide et très froide en hiver.

Ce gué assez profond, nécessitait pour ces courageuses femmes, de le franchir avec de l'eau jusqu'à la ceinture. Il le fallait bien pour nourrir toute la maisonnée, qui comptait souvent un grand nombre d'enfants, tandis, que les hommes s'étaient embarqués pour la Grande Pêche à la morue à Terre-Neuve et ne reviendraient qu'à la fin de l'année.

C'était un dur métier que le leur ! Mal nourris (biscuit, lard, morue) le menu ne variait guère. De l'eau comme boisson, quelquefois, un quart de vin, les jours de fêtes. Aussi, les cas de maladie étaient-ils assez fréquents. Privés de nouvelles des leurs, exposés à de grands dangers, dans la brume, la tempête, le froid, combien de ces marins embarqués sur leur doris (1) ne sont jamais revenus.

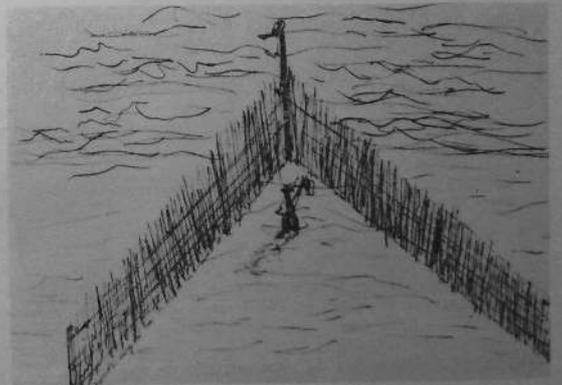
Actuellement, la pêche a été industrialisée. Des Chalutiers très modernes, partent pour les bancs de Terre-Neuve à la Mi-Février, pour trois voyages de rotation pendant l'année.

La pêche se fait du bord, avec des chaluts.

Il y a sur ces chalutiers, beaucoup plus de confort pour les hommes et une meilleure nourriture leur est donnée. Et puis, un salaire minimum garantit les marins, pour les années de « faiblète » (2).

(1) Les doris étaient de petites embarcations à fond plat, où prenaient place 2 hommes, qui allaient tendre leurs lignes, à 500 ou 600 mètres du navire, pour les relever de bonne heure, le lendemain matin.

(2) « Faiblète » terme marin qui signifie faillite (mauvaise année).



Dans le temps passé, il existait deux sortes de bateaux dans notre port. Les uns, plus grands, étaient destinés à la pêche au défilé : pêche qui ne se pratique plus guère à Saint-Jacut, le travail avait lieu surtout la nuit. Les pêcheurs ramenaient dans leurs filets de bons poissons : soles, turbots, plies, rougets et quelques autres mollusques : dorades, grondins, seiches, etc...

Après la guerre 1914-18, les fonds ont complètement changé par suite du rejet à la mer des résidus pétroliers les algues ont disparu et ce genre de pêche s'en est profondément ressenti.

Les autres bateaux, d'une dimension plus petite, font à la belle saison, la pêche à la traîne du maquereau. Le bateau, monté par un ou deux hommes, court vers le large, armé de 2 grandes perches fixées en hauteur sur chaque bord. Les lignes sont amarrées à l'extrémité de ces perches, sur chaque ligne à certaine distance, sont attachées des baguettes auxquelles sont fixées des crins appelés (pies) par les pêcheurs de Saint-Jacut; et se terminant par des hameçons, l'appât est composé par des petits morceaux de maquereau que l'on nomme fleur de mer.

Le maquereau est très abondant sur notre côte.

De nombreux canots, montés par des retraités de la marine, pêchent le guitan, le lieu noir, le tacot, le congre. Cette pêche s'exerce surtout et auprès des rochers, ce qui permet la pose de casiers à homard.

Depuis une dizaine d'années, on a fait la découverte de nombreux bancs de praires, ce qui a apporté une nouvelle activité à Saint-Jacut. Ce coquillage est recherché par les fins gourmets. On le pêche avec une espèce de cage métallique (appelée : drague) traînée par le bateau à l'aide de deux chaînes.

On trouve des bancs de praires près des Iles Chausey, dans les parages du Vieux Banc, aux alentours du Bourdinet.

Tous les bateaux de pêche sont maintenant motorisés. Disparue cette agréable vision que donnaient ces barques légères, avec leurs voiles blanches gonflées au vent, semblable à des mouettes se laissant aller au gré des flots.

A la belle saison, quand les jolis voiliers du Yacht-Club, aux voiles multicolores, prennent leur essor, ce spectacle nous fait revivre l'époque des voiliers d'autrefois.

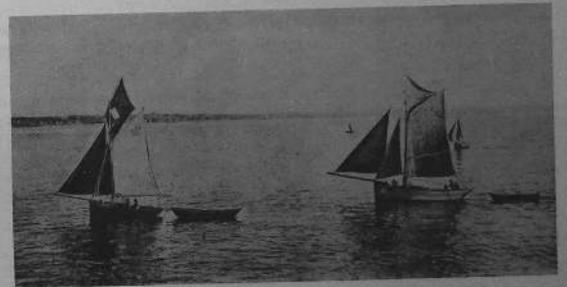
Il existait aussi et il existe encore, la pêche aux cordes. Une ligne de 100 mètres environ est étendue sur la grève face à la mer. Sur cette ligne sont amarrées, tous les 60 centimètres environ, des cordelettes terminées par des hameçons.

L'appât est constitué par du gros ver noir de vase ou de la « pestiche », nom donné à Saint-Jacut à l'arnicole. Cette pêche procure de bonne fritures de merlans, de guitans et mullets.

Certains jours, lorsque la mer est calme et plus chaude, des bancs de mullets ou de barcets remontent les baies : l'observateur avisé scrute la mer, distingue une masse sombre, frémissante. Vite, avec des camarades, ils s'embarquent dans des doris préparés à l'avance, et barrent le banc de poisson. Si le barrage est réussi, souvent c'est toute une bande éperdue qui est capturée dans la senne.

La pêche aux grandes marées se fait à pied et procure une saine distraction, sans compter parfois, un profit très substantiel pour la table. Le connaisseur fouille les trous des rochers pour y dénicher les ormeaux qui s'y cachent. Ce coquillage nacré se tient collé fortement contre la pierre et que l'on arrache à l'aide d'un croc spécial. Les ormeaux ont un goût très fin et son très recherchés.

Naturellement, le pêcheur est parfois très agréablement surpris de trouver également congre et homard, ainsi que bien d'autres coquillages. La plupart de ces pêches est vendue par des poissonniers dans la presqu'île et aux environs : c'est ainsi que nous avons toujours du bon poisson frais.



CHAPITRE IV

LA POPULATION DU XVI^e SIECLE A NOS JOURS

L'histoire de la population de SAINT-JACUT est intimement liée à celle de l'Abbaye et part de la fondation de ce fameux monastère à la Révolution.

Pour mieux connaître le mouvement démographique et des événements qui ont pu s'y rattacher, reportons-nous à un article du même auteur, paru dans un journal local :

« ... Il est toujours curieux et intéressant de faire un retour sur le passé, en fouillant de vieilles archives. Pour ce faire, il faut les aimer, il faut encore beaucoup de patience et de temps. A la Mairie de Saint-Jacut, un chercheur feuilletera avec un grand plaisir les vieux parchemins et les vieux grimoires jaunis par le temps, que les moines de l'Abbaye et ensuite le Curé de la Paroisse, délégué par eux, tinrent jusqu'à la Révolution.

Un « Catalogus definitorium », le plus vieux document que possède la Mairie, lui apprendra qu'au XVI^e siècle vivaient à Notre-Dame de Landouar : des DAGORNE, des LORAIN, des AMIRAND, des PELARD, des CARRE, des HERVE, des INGANT.

Au XVII^e apparaissent les MAHE, les BRIAND, les HESRY, les MASSE, les PAITRY, les GICQUEL, les ROUAULT, les TOUZE, les ROUSSEL.

Au XVIII^e ce sont les RICHARD, les GRAFFARD, les BOURGET, les GUIHARD, les LECLERC, les JOSSELYN, les REVERT, les BARRE, les CAMBRAY, les HAMON, les BOURSEUL, les DEPAGE.

A la fin du XVIII^e et au commencement du XIX^e se produit un mouvement dans la population et ce mouvement permet de constater l'établissement à St-Jacut : des TIBEUF, des FEILLATRE, des HUET, des DIVEU, des GALET, des JUHEL, des LEMAITRE, des GILLO-RIN, des LEMOINE, des BACHELOT.

Noms portés encore, actuellement, par des descendants.

D'autres noms sont disparus :

Les GUILLAUME, les MALAPEL, les CHOUIN, les CHAUVEL, les BASSET, les ALLAIN, les MORVAN, les BOUTON.

Les prénoms les plus usités pour les hommes étaient : François, Pierre, Julien, Mathurin, Toussaint, Yves, Noël, Jean, Jacques, Philippe, Joseph.

Les prénoms féminins : Anne, Marie, Gabrielle, Julienne, Michelle, Gertrude, Aimée, Véronique.

D'autres prénoms féminins ne sont plus usités aujourd'hui : Christophette, Marquette, Gillette, Etiennette, Georgina, Sainte, Thomasse.

On se mariait plutôt tard, la femme était souvent plus âgée que l'homme.

Les naissances étaient nombreuses, des familles de 8, 10, 12 enfants et davantage n'étaient pas rares, malheureusement les décès étaient aussi très nombreux. Des épidémies comme la variole, le croup entre autres et la tuberculose, faisaient de grands ravages. En 1761, il y eut 54 décès, pour la plupart des enfants. En 1762 : 45 décès sont inscrits, dont une trentaine dans les trois derniers mois de l'année. Cela pour une population qui pouvait compter à cette époque : 400 à 500 habitants. Cette population était composée principalement de pêcheurs, de cultivateurs, de poissonniers; de quelques artisans, tisserand, maréchal, cordonnier, tailleur, couvreur en paille, fourrier (boulangier).

L'âge moyen paraît peu élevé. Toutefois ceux qui atteignaient la vieillesse dépassaient souvent 80 et 90 ans. L'état civil faisait mention d'un centenaire.

Les , 8 Avril, les 21, 28 Mai 1780 eurent lieu les services d'enterrement de :

- Julien Hervé, fils de Julien et de Mathurine Bouton, âgé de 28 ans
- Joseph Bacmin, époux de Laurence Basset, âgé de 40 ans.
- Jean Allain, fils de Michel et de Geneviève Lecomte.
- Toussaint Morvan, époux de Marguerite Bourget.

MORTS AU SERVICE DU ROY

(A cette époque avait lieu la Guerre d'Indépendance de l'Amérique, aussi peut-on supposer que ces hommes furent tués, en combattant sous les ordres du Général Lafayette).

La Révolution d'après ces documents n'a pas semblé apporter de grosses perturbations dans la vie de la population.

L'état-civil change de mains et fut tenu à partir de cette époque, par des agents municipaux. L'Abbaye déjà en pleine décadence vit ses derniers moines s'éparpiller.

Au mot « République » sont joints désormais les qualificatifs : Une et Indivisible. Les années et les mois changent également d'appellation. L'an 1792 devient l'an 1 et les mois ceux du calendrier républicain : Nivôse, pluviôse, etc...

Le premier Maire de St-Jacut fut M. Jean MAHE. Nommé d'abord agent municipal, il ne garda son titre de Maire qu'une année seulement jusqu'en 1793. Le titre de Maire n'apparaît plus. Les actes d'état civil ne sont plus signés que par des agents municipaux.

Les Administrateurs du Directoire de Dinan, de l'an 1 à l'an VII,

furent : MM. Forcoueffe, Delaunay, Vesule, Rolier, Mabilie, Guguén. Ils semblent n'occuper ces fonctions que pour une année.

On apprend qu'à cette époque le Guildo n'est qu'un village qui dépend de la commune de St-Potan, qu'il existait un poste de douanes à la Giequelais en Ploubalay, que les canonniers mexicains de la garde aux Ebhiens.

En 1807, le Maire était M. Allain qui curieusement relate les actes d'Etat civil, des faits divers. Il nous apprend que le 15 mars 1817, la mer fit une brèche dans la digue des Moines.

En 1821, le jardin du Presbytère fut acheté à M. Homery, prêtre de la commune de Créhen et qu'il avait coûté 256 francs.

En 1823, M. Allain raconte que le Presbytère fut rebâti par les habitants et « qu'ils ont fournis une imposition locale et volontaire. Tous ont bien travaillé pour la construction... »

En 1839, le 25 décembre fut finie la fontaine de la Croix du Sillon, (disparue depuis quelques années) qui avait été commencée 3 ans avant, (au moment d'une grande disette d'eau et cette source fut d'une grande utilité à la population).

Avec le Maire Allain s'arrêtent les faits divers. A partir de ce moment les registres de la Mairie n'offrent plus qu'un enregistrement méthodique et froid des naissances, des mariages et des décès. Ainsi le veut l'administration, et c'est sans doute mieux, mais ces registres perdent en originalité et en intérêt ce qu'ils offraient dans une simplicité parfois naïve ».

Après les guerres 14-18 et 39-45, qui nous firent vivre de sombres jours pleins d'angoisse, de souffrance et de deuil, les gens qui échappèrent à ces massacres, voulurent « mieux vivre ».

Les moyens de communications s'étant considérablement développés, rapprochèrent les villages des villes, nombreux furent ceux qui partirent pour gagner plus facilement leur vie. Ils ne voulaient plus connaître la gêne, et la misère de leurs parents. Attachés à leur pays natal ils aiment revenir dans ce coin si cher, y mourir.

La population qui avait atteint avant la guerre 14-18 1.200 habitants ne compte plus que 1.080 domiciliés au pays, mais en fait 600 à 700 personnes y habitent en permanences.

Les jaguins ont habituellement bon caractère mais versatile. Ils se fâchent cependant quelquefois entre eux, par de petits accrochages, heureusement sans lendemain. Très accueillants à l'égard des touristes, ils sont toujours prêts à rendre service.

Les guerres, en bouleversant la vie des habitants de Saint-Jacut, en ont, hélas, chassé à jamais, les jolies coiffes que portaient nos mères.

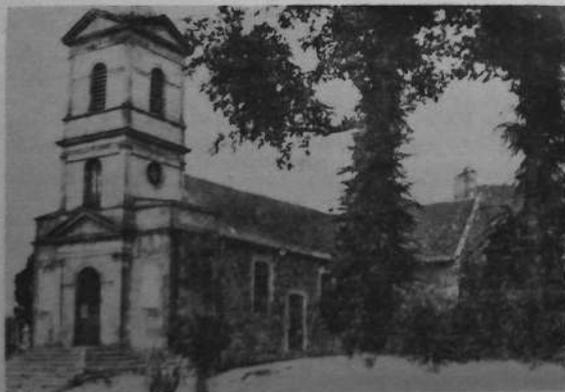
Les jeux d'autrefois qui nous ont tant amusés ont, comme les coiffes disparu à leur tour. Ces jeux ont fait place au football. Saint-Jacut possède une excellente équipe dirigée par un président sympathique et très dévoué, connue sous le nom de l'Union Sportive Jaguennaise ». C'est là une saine distraction pour nos jeunes.

Une nouvelle équipe serait en formation.





Le vieux moulin



LA VIEILLE ÉGLISE

CHAPITRE V

VUE SUR LA POPULATION ESTIVALE DE SAINT-JACUT

Ainsi passent les gens. Ainsi passent les choses.

Depuis la dernière guerre surtout, Saint-Jacut s'est développé au point de vue balnéaire. Si la population compte habituellement, de 600 à 700 personnes l'été, la moyenne en est de 7.000. Ces estivants logent pour deux mois, quelquefois trois, dans des meublés ou dans les hôtels, ou encore en camping. Certains ont fait construire des villas qu'ils habitent surtout l'été. Les hôtels, pour la plupart, sont pourvus d'une étoile. Ils sont confortables et très accueillants.

Le « camping » devenu à la mode du jour, permet maintenant à beaucoup de familles, de s'arrêter à Saint-Jacut. Aussi, faut-il voir le grand nombre de tentes bariolées et de caravanes qui donnent une note si gaie au paysage jaguin.

Le camp se situe près de la plage de la Manchette, comporte un bloc sanitaire très bien pourvu : salle de réception, de repassage, douches, waters, bacs de lavage. Classé en 3^e catégorie, il mérite de passer en 2^e.

Ce camping est de date récente et fut créé par l'ancienne municipalité.

Pour servir nos estivants, un syndicat d'initiative fut ouvert et fonctionne admirablement. Les visiteurs y sont très bien accueillis et peuvent y obtenir tous renseignements utiles.

Un yachting-club au port de la houle Causseule, compte environ 60 à 70 petits voiliers, ce qui donne à ce petit port une grande animation.

Un bateau H.S.B. surveille, à marée haute, les plages; mais celles-ci sont nombreuses, on en compte 12, il faudrait au moins un autre bateau pour assurer la sécurité.

Des moniteurs d'éducation physique donne des leçons et distraient beaucoup petits et grands.

Un cinéma ouvre ses portes dans une belle salle du Patronage. Elle offre aux spectateurs de jolis et bons films.

Des bals, des séances de variétés, des kermesses, l'élection de Miss Saint-Jacut, le Pardon de Saint-Christophe qui a toujours lieu le dernier dimanche de juillet attirent de nombreux automobilistes de Saint-Jacut et d'ailleurs qui viennent recevoir la bénédiction de l'évêque présidant la cérémonie. Celle du 15 août est très imposante avec la bénédiction de la mer et des bateaux et la jetée en mer d'une gerbe pour les marins disparus dans les flots.

Telles sont les principales distractions et fêtes de St-Jacut.

Chaque dimanche, des messes nombreuses appellent les croyants aux offices.

Les estivants jouissent d'une grande distraction, la mer se retirant à marée basse à 6 km, à 3 km du fond des baies. Ils peuvent parcourir les grèves en toute sécurité, et faire une promenade salubre, sans oublier les pêches fructueuses que l'on peut faire : homards, crabes, crevettes, et celle de la coque qui ne donne jamais de déception, étant très abondante.



CHAPITRE VI

NAUFRAGES ET DRAMES DE LA MER

Le 24 Février 1762, le Jeudi des Cendres, furent inhumés 40 hommes trouvés à Rougeret le 22, après le naufrage du Corsaire malouin Le Citoyen qui appartenait à M. Dubois, armateur, le Capitaine s'appelait M. Deslandes, le second, M. Deschamps, le Maître canonnier Antoine Favet. Ces trois hommes furent inhumés dans le cimetière de l'église et les autres, au cimetière neuf. La petite histoire rapporte « attendu la petitesse de celui de l'église, ainsi que deux naufragés d'un bateau de Plancoët, monté par 3 hommes, dont un se sauva. »

Le 5 mars 1784, cinq personnes débarquées par un bateau sur l'Ormeillère, y pêchaient des ormeaux; le bateau devait les reprendre à marée montante. La tempête s'éleva et au retour il ne put accoster le rocher et réembarquer ses passagers, qui tous périrent. Drame affreux s'il en fut, pour ces malheureux, qui virent venir la mort lentement à eux, sans aucun espoir de secours.

Voici les noms :

1° — Marie Richard, âgée de 20 ans. Elle fut inhumée le 7 du même mois. Elle était la fille de Mathurin Richard et d'Hélène Carré. La tradition veut que l'une de ces victimes se soit attachée les cheveux aux algues du rocher, pour que son corps repose en terre sainte. Retrouvée le lendemain, tout fait supposer qu'elle est l'héroïne, dont Jean Richepin conte la fin, dans un de ses romans.

2° — Françoise Allain, âgée de 22 ans, fille de Jean et de Guillaume Pelan. Un service d'enterrement eût lieu le 26 mars. Son cadavre ne fut sans doute jamais retrouvé par la suite, il n'est pas fait mention d'inhumation.

3° — Marie Robert, fille de feu François et de Marie Besnard, eut son service d'enterrement le 19 mars 1784. Comme pour Françoise Allain, il n'est pas fait mention d'inhumation. Son corps ne fut sans doute pas retrouvé.

4° — Jacques Maitrallain, époux de Jeanne Guérin, âgé de 50 ans environ, fut inhumé le 1^{er} mai 1784.

5° — Jeanne Bourget, veuve de Jean Branchu, âgée d'environ 50 ans, fut inhumée le 6 avril 1784.

Le 2 mars 1807, le Corsaire « La Clarisse » qui rejoignait St-Malo et qui faisait partie de l'escadre de Robert Surcouf, se perdit sur le rocher de la Cherbottière et les corps des naufragés furent

inhumés, comme ceux du Corsaire « Le Citoyen » au cimetière neuf. Un calvaire fut élevé à la mémoire de ces naufragés, au carrefour des routes de Ploubalay et du Guildo. Sur le piédestal de ce calvaire se trouve apposée une inscription « En mémoire des 30 naufragés du navire La Clarisse ». Inscription qu'on ne peut plus lire depuis l'érection d'une grotte rappelant celle de Lourdes, élevée au pied même du calvaire.

L'acte de décès ne fait mention que de 16 naufragés qui tous, en à peu près, étaient de l'autre côté de la Rance. Faut-il voir une difficulté de transport à cette époque, cela paraît plausible et expliquerait la raison de l'inhumation de ces 16 naufragés, à St-Jacut, dont voici les noms :

- François Nouail, de Saint-Malo, écrivain.
- Valentin Lemaigre, de Saint-Malo, Enseigne.
- Julien Grezet, de Saint-Malo, Maître d'Equipage.
- François Lecossois, de Cancale, 2^e Maître d'Equipage.
- Michel Chevalier-Jolif, de Saint-Malo, Cuisinier.
- Jean-Pierre Richeux, de Plouër, Matelot.
- Guillaume Ernoul, de Saint-Suliae, Volontaire.
- Jean Fois-Dufosse, de Tourville, Volontaire.
- Louis Guillard, de Cancale, Novice.
- Pierre-Jean Carré, de Saint-Suliae, Novice.
- Olivier Picot, de Saint-Méloir, Mousse.
- Jean-Baptiste Parmentier, de Saint-Malo, Mousse.
- Mathurin-J. Rebuffet, de Pleurtuit, Novice.
- Julien-Servan Hervé, de Saint-Benoit, Novice.
- Pierre-Marie Papail, de Plerguer, Novice.
- François-Jean Legras, de Saint-Malo, Matelot.

On raconte à ce sujet que les pêcheurs Jaguens avaient averti l'équipage du Corsaire qu'il courait un grand danger en ne s'abritant pas de la tempête qui soufflait de Nord-Ouest.

Les marins de la Clause se moquèrent d'eux, en leur lançant des quolibets. « On vous retrouvera demain, la g... dans le sable », leur répondirent les Jaguens, et ils regagnèrent le port du Châtelet.

Dans la nuit « La Clarisse » se brisa sur le rocher de la Cherhotière. Une dizaine d'hommes réussira à se sauver. Ils reçurent des soins de toute la population Jaguine et du Recteur M. Quetissant.

En 1843, Antoine Hervé, patron du bateau « Joseph » étant en pêche au nord des Ebihens, à une distance d'environ 1 kilomètre, « a été écrasé par le feu du ciel et le coup de tonnerre a abattu l'équipage composé de 3 hommes. Le même coup fit larguer l'arrière du bateau, l'équipage eut bien du mal à gagner le port », raconte l'ancien maire, M. Allain.

En 1946, le bateau pêcheur Saint-Jacut, monté par 2 hommes, deux cousins : Joseph Leclerc et Eugène Jégu, sauta sur une mine

de la dernière guerre ramené dans leur filet. Le bateau fut démoli par l'explosion. Joseph Leclerc, très grièvement blessé mourut peu de temps après, alors que Célestin Jégu avait été tué sur le coup.

En passant nous rappellerons le naufrage du Hilda, navire anglais qui sombra par une nuit glacée de novembre 1905 et par une mer démontée en face Saint-Malo et dont les corps dérivèrent en passant au Nord des Ebihens et s'échouèrent sur la plage de Saint-Cast.

Plus récemment, en 1951, le « Laplace » aborda une mine entre le Port La Latte et Saint-Cast, où disparurent 51 marins et officiers.

CHAPITRE VII

VIEUX NOMS ET VIEILLES CHOSES DISPARUS

Il y a lieu de constater que des noms de lieux ont disparu suite de transformations ou événements divers tels que « Grotte d'Enfer » petite plage située auprès de celle des Haas; la grève des prêtres située auprès de Rougeret; « Chicane », ancienne école devenue la propriété d'un estivant; « Le Promenard » le bout de route qui descend de Villeneuve vers Baussais; « La Croix des Cimetières neufs », située en face de la colonie de la S.N.C.F., élevée en mémoire des marins de la Clarisse; « Le coin du Paradis ».



ADAM ET EVE

Adam et Eve étaient deux très vieux ormes, plusieurs fois centenaires, qui avaient subi les assauts du vent du Nord, lequel avait courbé leurs têtes, qui s'élevaient majestueusement à plus de quarante mètres de haut.

Ils étaient sensiblement de la même hauteur et de la même grosseur.

Ils avaient poussé là, sur la route qui conduit au port du Chatelet.

Les habitants de Saint-Jacut distinguaient « Eve » d'« Adam » par le manque de grosse branche « côtale ».

Des beaux ormes qui ceignurent certainement le règne de Louis XV, il ne reste plus rien : il y a quelques années, ils furent abattus.

Il ne reste plus que le souvenir, lequel s'effacera vite avec le temps.



Autrefois, tournaient 4 moulins à St-Jacut.

Le 1^{er} était situé à l'est de la presqu'île, il cohabite maintenant avec un coquet et pittoresque hôtel. Il a toujours ses ailes, comme celles d'un oiseau captif, elles ont été rognées et il ne peut plus prendre son envol.

Le deuxième situé aux Ecluses, s'est embourgeoisé dans une petite villa, toute entourée de hauts sapins, et il ne peut plus respirer ce grand vent qui faisait sa force.

Le troisième mal entretenu s'est effondré depuis longtemps et au Tertre Biord.

Enfin, le quatrième, se dresse toujours en campagne, mais comme le deuxième, s'est transformé en maison habitée.

On n'entend plus le joyeux tic-tac de ces moulins, ni le roulement des meules écrasant le blé. Où sont leurs belles voiles d'antan, si blanches se gonflant au vent ?

De tout cela s'exhalait une douce poésie disparue à tout jamais. La vie moderne l'a tuée — et les meuniers sont morts depuis longtemps.

PORT LA HOULE CAUSSEULE



PORT DU CHATELET



CHAPITRE VIII

LES ALENTOURS DE SAINT-JACUT

Les alentours de Saint-Jacut

Dolmens : Allée ouverte de la Ville Genouan

Pierres Sonnantes du Guildo

Vieux Château du Guildo

L'Histoire de Gilles de Bretagne

Bataille de Saint-Cast.

A peu de distance de la presqu'île, existent des vestiges qui remontent à la préhistoire, telle que l'Allée couverte de la ville Génouan située à environ 3 kilomètres.

C'est un beau travail d'art de l'époque. Travail de Titan, quand on pense que cette galerie est constituée par de gros blocs de pierre, plantés verticalement, surmontés de pierres plates mesurant en tout 16 mètres de long et datant peut-être de 6 à 7.000 ans avant J.C.

On trouve des menhirs, ainsi que des dolmens, à Trégon, tout près du bourg, et à la Hautière, sur la route de Plancoët.

A quoi étaient destinées ces pierres ?

On l'ignore encore aujourd'hui, l'énigme reste entière pour les chercheurs.

... Le Château qui se trouve en face le Guildo, avait été bâti au VIII^e siècle sur un promontoire, au bord d'une petite rivière « l'Argue-non », dont l'eau vient baigner le rocher.

D'après certains chroniqueurs, il en aurait remplacé un autre, de date imprécise, enfoui dans l'oubli, ainsi que ceux qui l'habitèrent.

Il ne reste plus actuellement, du château, que d'imposantes ruines qui peuvent être classées parmi les plus belles de l'époque féodale.

De forme trapézoïdale, sa superficie est d'environ 32 ares. Flanqué de 4 tours au nord et au sud, il a en plus 2 tours 1/2 cylindriques, qui se trouvent à l'entrée du pont-levis.

A l'intérieur, on trouve l'emplacement des logements qu'occupèrent les Seigneurs.

Du côté Ouest, ce n'est plus que ruines, seule subsiste l'emplacement d'une vaste cheminée et la légende veut, que Gilles de Bretagne, venait à cheval s'y chauffer.

Pour défendre ce château, de vastes fossés avaient été creusés et un profond épaulement le protégeait de toutes attaques éventuelles, venant de la terre ferme.

En 1573, il était en mauvais état. Une femme seule le gardait. En 1590, ce fut une garnison qui l'occupa. Elle était sous les ordres de Philippe de Lorraine (1558-1608), Duc de Mercœur, Gouverneur de Bretagne.

A la tête d'une troupe de 2.000 hommes St-Laurent d'Avagour, le chassa et reprit le château. Mais, comme de part et d'autre, on s'était servi d'artillerie, graves furent les dommages et c'est la raison pour laquelle tant de boulets ont été trouvés dans, et autour, du château.

Puis, en 1605, le château passe aux mains de Jean d'Avagour, fils de St-Laurent. Il l'habite, fit de grands travaux. En 1665, une garnison composée de 500 hommes, y résida.

Aujourd'hui, il est la propriété de M. Rioust de Largentaye. Et, si par hasard, vous passez de nuit auprès du vieux Château, entendrez-vous le hullement des chouettes, qui en ont pris possession — et aussi, peut-être les soupirs étouffés, du fantôme du malheureux prince, Gille de Bretagne, implorant, qu'on lui donne, un morceau de pain, par pitié.

Gilles était l'un des fils du duc Jean VI et de Jeanne de France et le frère de François I^{er}.

Mécontent de son apanage, Gilles le témoigna ouvertement aux siens. C'était la guerre de cent ans, il prit parti pour les Anglais contre son frère et le roi de France, Charles VII, son oncle.

Ce fut au Château du Guildo (1) qu'en jouant une partie de boules avec un officier il fut arrêté.

Mis au cachot à Dinan, puis transféré dans les oubliettes du Château de la Hunaudais où il resta plus de trois ans, mourant presque de faim, il ne survécut que grâce à une pauvre, qui lui apportait la nuit, quelques aliments.

La mendiante réussit à lui amener un prêtre qui le confessa et auquel il confia une terrible mission : celle de dire au Duc François son frère qu'il comparaitrait lui-même devant Dieu, 40 jours après sa mort.

Gilles fut étranglé par les gardes, le 24 avril 1450; François I^{er} mourut dans le temps prédit par Gilles.

En face du Vieux Château, sur l'autre rive, existent de gros blocs de roches, que l'on appelle les pierres sonnantes. C'est une curiosité du pays.

Ces roches amphibolitiques produisent un son métallique quand on les frappe avec un morceau de pierre de même espèce.

L'amphibolite est une roche très dure, excessivement massive et d'une forte densité. Elle se trouve en grand nombre sous le Château du Val. Certaines sont encore dans la gangue; si plusieurs produisent un son métallique, une seule donne l'impression que l'on fait sonner une cloche, son qui s'entend de fort loin.

A l'Ouest de Saint-Jacut, dans la baie de l'Arguenon, se trouve la belle plage de Quatre-Vaux, qui fut très fréquentée au temps de l'occupation Romaine. On y a trouvé des vestiges de splendides villas.

On sait que les Romains aimaient se baigner en toute saison, aussi lors des travaux entrepris en 1892, découvrit-on de beaux fragments de fresques des revêtements en coquillages, qui garnissaient ses murs des salles de bains; reliées entre elles par des tuyaux de fabrication spéciale.

A cette époque, la plage de Quatre-Vaux fut en grand renom et les fouilles entreprises par des particuliers ne purent se prolonger, parce que trop coûteuses.

On découvrit des médailles, des monnaies, des fondations de villa, on trouva des restes de petites cellules, réunies entre elle par le fameux ciment romain. Et ainsi qu'on l'a déjà dit, les Romains connaissaient le chauffage central, si on en croit l'installation de tuyaux qu'on a trouvé dans les maisons et qui amenaient l'eau chaude dans les salles de bains.

Sur ces vestiges, s'élève actuellement, une belle propriété servant de Colonie de Vacances.

(1) Le château appartenait à Jeanne de Dinan et non à Gilles de Bretagne qui enleva celle-ci pour en faire sa fiancée, il habita le château même.



LA TOUR DES ÉBIHENS

CHAPITRE IX

Si, lecteur, tu vas à Saint-Cast, n'oublie pas de faire une visite au monument qui représente la levrette bretonne terrassant le léopard anglais en souvenir de la bataille qui s'y livra le 11 septembre 1758.

C'était la guerre, celle qui a duré 7 ans entre la France et sa vieille ennemie d'alors : l'Angleterre.

Celle-ci, voulant se venger des pertes cruelles que subissait sa marine, envoya 100 vaisseaux avec des hommes de troupe, pour attaquer et punir Saint-Malo : le nid des Corsaires.

Ils tentèrent de débarquer en vue de Saint-Jacut. Repoussés par les canons des « Ebibiens », les Anglais n'insistèrent pas et débarquèrent à Saint-Briac, St-Lunaire et St-Enogat; comprenant vite que St-Malo était puissamment défendu, par un grand nombre de frégates et de navires corsaires. Bientôt ordre fut donné aux troupes de se replier sur Ploubalay, Trégon, Le Guildo. Le prince Georges, qui devint plus tard Roi, sous le nom de Georges III, en attendant le débarquement de ses troupes qui devait se faire à St-Cast, était cantonné à l'Abbaye de St-Jacut, avec sa suite.

Tout se passerait normalement, pensait-il et ce n'aurait été qu'une démonstration de la force anglaise : presque une promenade. Mais le prince Georges n'avait pas compté sur la résistance que lui opposa Rioust des Villes Audrains, à la tête d'une troupe hétéroclite courageuse, formée de gens du pays et des alentours.

Après une journée de bataille, face au Guildo, l'ennemi ne parvint pas à passer la rivière de l'Arguenon et reflua vers la plage de Quatre-Vaux.

Un appel avait été lancé au Gouverneur de Bretagne : le Duc d'Aiguillon, qui se mit en marche avec 7.000 hommes et atteignit les Anglais à St-Cast.

Une furieuse bataille s'engagea de part et d'autre. L'artillerie installée au moulin « d'Anne » (1) tirait sans discontinuer sur la plage tuant beaucoup d'hommes et coulant un grand nombre d'embarcations, qui avaient pour mission de rejoindre les vaisseaux croisant au large.

(1) Au sujet du Moulin « d'Anne », Laménais écrit : que le Duc qui occupait le moulin pendant la bataille s'était plus couvert de farine que de gloire... auprès de la gentille meunière.

Laménais était un satirique, cette anecdote n'est pas prouvée.

Ce fut un massacre général, tellement la haine était grande entre les belligérants. Les Anglais laisseront environ 3.000 hommes, tués, blessés ou prisonniers.

Les Français eurent de 500 à 600 hommes, de tués et blessés.

Un cimetière, appelé le « Cimetière des Braves » où reposent côte à côte, les ennemis d'hier.

ANECDOTES

Naguère, la vie n'offrait pas à nos pères les distractions des temps modernes, s'ils n'en avaient pas les avantages, ils n'en avaient pas les inconvénients. Ceci compensait cela. Cette vie, pour eux, était partagée entre un dur labeur et la vie familiale et à l'occasion nos pères savaient tout aussi bien rire que s'amuser.

Pendant les soirées d'hiver, on se réunissait devant un joyeux feu d'âtre, pour écouter le conteur du village qui savait dire. Oui, il savait dire les histoires dont sa tête était pleine. Il en connaissait des tristes mais combien et davantage de gaies. C'étaient celles là, que grands et petits écoutaient avec grand plaisir. On riait, de toute gorge, quand les gens de la gabelle étaient joués par les vilains. Guignol, de nos jours, rossant le gendarme n'a pas plus de succès, auprès des petits.

Par une tradition de bouche à oreille, il nous en est parvenu quelques-unes jusqu'à nos jours.

Autrefois, on disait comme on le dit encore aujourd'hui, il y avait une fois, un marchand poissonnier, farceur impénitent, au demeurant brave homme aimant la plaisanterie. S'il était farceur, il était tout aussi bon commerçant. D'un caractère enjoué et jovial il s'était fait à la ville, une bonne clientèle. Il faut dire que son poisson était toujours de première qualité, qu'il savait d'une façon savante présenter dans de jolis paniers, soles, turbots, bars et tout ce que la mer avait de meilleur, couchés sur de la fougère bien fraîche, faisaient-ils les délices de ses clients. Mais que tout ceci a-t-il à voir avec la mésaventure qui advint à une brave femme, sa voisine nommée Mathurine ? La suite l'apprendra.

Mathurine était pourvue de peu d'argent, mais par contre d'une nombreuse progéniture. Son mari, en relevant ses filets s'était noyé, ce fut la misère.

Le poissonnier s'appelait Jacques, sa femme Rose. Là est leurs vrais noms et vraie est aussi l'histoire. Tous deux avaient bon cœur; aisés, ils voulurent aider Mathurine en lui achetant un âne et une carriole, pour le commerce de poissons. L'âne, toute sa vie, bien déjà longue pour lui, avait traîné la carriole, de toute la vie la carriole avait été traînée par l'âne. C'est dire si la bête avait bien, un peu les sabots usés, c'est dire encore si la carriole geignait quelque peu et si les roues grinchaient sur la route. Sans un long préambule, Jacques le poissonnier et sa femme dirent à Mathurine : « C'est à toi ». De chaudes larmes coulèrent des yeux de cette dernière, tous deux en comprenant le grand remerciement.

La Cocotte était le nom de l'âne. Pourquoi ce nom à un âne ? On ne l'a jamais su et on ne le saura jamais. Les bêtes, dit-on comprennent, parfois, le langage des hommes, la Cocotte releva la tête qu'elle

tenait penchée vers la terre, résignée et désabusée, regarda sa nouvelle maîtresse et d'un coup de sabot, sur le sol, sembla lui dire qu'elle l'acceptait.

Mathurine aima son âne et celui-ci aima sa maîtresse, à un tel point, c'est que bientôt le nom de la bête devint celui de Mathurine et aujourd'hui, quand on parle encore de sa mésaventure, on a oublié son vrai nom.

Jacques était de bons conseils et il avait initié sa voisine à son commerce, aussi deux fois par semaine, ils se rendaient, de croquerie à la ville.

Un matin donc, partis de bonne heure, leurs charrettes chargées de poissons trottaient sur la route. Il faisait beau, la journée s'annonçait bonne pensaient-ils chacun de leur côté. Et la Cocotte supputait sur sa tête tout le bénéfice qu'elle pourrait retirer de sa vente, d'autant plus que c'était vendredi, que les bonnes dames de la ville, le grand économiste du prieuré et les bonnes sœurs du couvent se presseraient à son étale. Qu'elle était joyeuse la Cocotte.

La route est longue, très longue et monotone jusqu'à la ville; bientôt la Cocotte somnola, elle essaya bien de garder les yeux ouverts, mais son âne ne connaissait-il pas la route, pour l'avoir déjà souvent parcourue, dans une douce quiétude, elle s'endormit. Elle fit alors un rêve : Elle, rendue à la ville, ses clients lui avaient enlevé son poisson à prix d'or. De l'or, elle en avait plein ses poches, dans ses paniers, elle en avait partout caché. Qu'elle était riche la Cocotte ! Aussi avait-elle tout de suite remplacé son âne par un cheval blanc, plus blanc que celui de son compagnon : Jacques le poissonnier et une charrette toute neuve dont les roues ne grinchaient plus sur la route. Et vite, elle avait repris le chemin du retour, pour faire voir à son entourage que maintenant elle était riche, très riche, plus peut-être, plus que son voisin.

Les bêtes, dit-on, ont le don de divination. L'âne de la Cocotte entrevit-il le rêve de sa maîtresse ? Tout le laisse à croire. Pour la punir d'un tel songe qui pour lui, pouvait devenir une réalité, il fit sans bruit demi-tour semble-t-il et hue Cocotte pour son écurie. Elle dormit un bon somme et réveillée, la dormeuse s'aperçut bien qu'elle était sur le chemin du retour, mais déçanta aussitôt, au lieu du beau cheval blanc, plus blanc que celui de Jacques le poissonnier et de la belle charrette toute neuve qui ne geignait pas sur la route, elle retrouvait sa misère : son âne et sa carriole et point d'or du tout. Elle pensa à un caprice de sa bête et pas du tout à un tour de son compagnon Jacques le farceur. Pour elle, c'eût été pécher que de penser une telle chose. C'était bien lui, pourtant, qui la voyant endormie avait fait faire demi-tour à son attelage. D'un vigoureux coup de fouet, la Cocotte avait fait reprendre à son âne le chemin de la ville et pour le punir le fit trotter tout le long du chemin, où il arriva suant et soufflant et elle, rouge de colère, Jacques avait vendu tout son poisson et fit l'étonné de voir sa compagne de route arriver si en retard. Elle lui raconta sa

mésaventure et tous deux daubèrent sur le baudet, qui résigné plus que jamais pencha davantage sa tête vers la terre en méditant sur l'ingratitude humaine.

La Cocotte était désolée, tous les chalants étaient partis. Qu'allait-elle faire de son poisson ? Question angoissante pour elle. Jacques le poissonnier la rassura. De sa verve intarissable, il eût vite fait de ramener des clients et bientôt pas un seul poisson ne restait à vendre. Bien plus, la Cocotte fit un bénéfice auquel elle ne s'attendait guère, mais qui ne pouvait toutefois lui permettre d'acheter le beau cheval blanc et la charrette toute neuve de son rêve. Elle ne savait comment remercier et exprimer sa reconnaissance à ce grand homme qu'il était pour elle. L'âne n'en pensait, certes, pas autant, il lança un regard méchant au poissonnier farceur, qui le comprit. Celui-ci avait bon cœur, avouons dit, à la nuit tombante, il porta à la bête, une belle botte de carottes bien fraîche et celle-ci le regardant de ses bons yeux, sembla lui dire qu'elle pardonnait.



LE POT-AU-FEU

C'était Dimanche, les cloches de St-Jacut, sonnaient joyeusement pour l'Office : la Nanon avant que d'y partir avec sa nombreuse progéniture, avait bien recommandé à son homme d'entretenir le feu afin que la marmite continue de bouillir.

Mathurin était brave et bon comme le bon pain, que faisait le boulanger le Dimanche, aussi le promit-il. Disons en passant que c'était « la Nanon » qui portait la culotte et que Mathurin la créait bien un peu. Mais à tout venant elle était brave et bonne comme son Mathurin.

La soupe serait excellente : Mathurin y veillait et déjà un bon arôme agréable s'échappait de la ventrue marmite. Les garçailles avaient les dents particulièrement longues ce jour-là, plus longues que d'habitude. Dans la semaine, on mangeait plus de galette de blé noir et de morue salée que de rôtis.

Il convient de dire que la Nanon tenait auberge et aussi que son homme était pêcheur. L'auberge était pauvre, mais propre et bien tenue. C'était le rendez-vous habituel des marins et aussi des marchands de poisson.

Survinrent deux clients : deux amis. Ils l'étaient aussi de Mathurin, on eût dit trois frères; c'était Jacques le poissonnier et son camarade Jean dit le Lézard.

La semaine avait été bonne pour le poissonnier, aussi un verre de bon vieux vin, vaudrait mieux que le petit cidre aigrelet, que servait la Nanon et qui grattait fort le gosier.

Jacques commanda donc une bouteille de ce vieux vin, que la Nanon cachait si bien. Tout d'abord, Mathurin crut à une plaisanterie de son ami, Jacques le Poissonnier. Mais sur son insistance, il partit vite chercher la bouteille. Pour lui c'était une véritable aubaine; il faut le dire, il aimait le bon vin et il savait que Jacques ne rechignerait pas sur le prix. Il pensa que sa Nanon serait contente, bien contente. Revenir avec la bouteille fut l'affaire de quelques instants : elle était bien vieille, toute poussiéreuse, on n'y lisait plus sur l'étiquette, ni la marque, ni le millésime. Il la déposa sur la table, la déboucha religieusement, fit un tour dans la cuisine, mit une bûche dans le feu et la marmite continua sa chanson.

Les amis riaient sous cape malicieusement. Qu'ont-ils donc, pensa Mathurin. Rien, pourtant, ne lui parut suspect.

Rassuré, il vida dans les verres le délicieux breuvage. Bacchus, n'en but jamais de meilleur.

La conversation qui était gaie s'anima encore; on vida la bouteille et le cœur content, Jacques paya le prix demandé, abandonnant généreusement la menue monnaie, pour les petits de Mathurin quand ils seraient de retour de la messe. Jacques était un grand cœur.

L'Office terminé, la Nanon rentra vite avec ses enfants. Elle vit avec grande satisfaction que la marmite bouillait toujours, elle complimenta son homme et vite l'on se mit à table.

Après avoir découvert la marmite et trempé la soupe, la couleur du bouillon lui parut étrange, ainsi que le goût qui avait quelque chose de particulier. Elle jeta un coup d'œil soupçonneux vers son mari, qui lui parut la candeur même. La Nanon planta sa fourchette dans la viande pour saisir celle-ci. Horreur ! C'est une bûche de bois qu'elle parvint à sortir de la marmite. Elle comprit que Jacques le poissonnier était passé par là. Elle ne se fâcha ni contre lui, ni contre son Mathurin. Et celui-ci fut bien marri de ce qu'il arrivait.

Ils retrouvèrent la viande soigneusement enveloppée. Bah ! le dîner sera un peu en retard... Ne pardonnait-on pas toujours à Jacques le poissonnier.



LES COIFFES DE LA COCOTTE

Elle avait été coquette la « Cocotte » et elle l'était encore certains jours, quand elle revêtait ses atours pour l'office du Dimanche.

Ils étaient bien un peu défraîchis par l'usage, mais elle était tout fière de ses coiffes, aux grands rubans pendants. La cocotte comptait un fois de plus l'usure de ses coiffes, qu'elle venait de laver au même temps que le linge de sa nombreuse lignée. Non, cela n'en disait pas la richesse, mais la blancheur en indiquait la propreté.

Ses enfants ne traînaient pas la « guenille » comme on disait dans le pays. L'heure pressait son travail, dans le bourg on l'appelait, elle était courageuse et ne s'arrêtait pas aux sombres réflexions. Elle étendit vivement le linge, pour que le chaud soleil d'été le séchât et vite elle partit.

À quelque temps de là, Jacques le poissonnier se rendait au port. Il s'arrêta à la maisonnette de la cocotte pour lui dire bonjour. Elle n'y était point. Il allait reprendre son chemin quand il vit des coiffes bien blanches, qui finissaient de sécher. Elles ne lui parurent pas riches non plus. Il en eut pitié. Mais chez lui la pitié faisait bon ménage avec la farce. Avisant une paire de ciseaux, que la Cocotte avait oubliés là, il coupa prestement les grands filets blancs qui pendaient et puis poursuivit son chemin.

Quand la Cocotte rentra au logis, elle recula d'épouvante en voyant le sacrilège qui avait été commis. La pauvre femme se mit en colère puis à la colère succéda une crise de larmes. Dimanche, c'était dans deux jours. Qu'aurait-elle pour se coiffer ? L'achat de nouvelles coiffes était trop lourd pour sa bourse.

Désespérée, toute à ses sombres réflexions, maudissant l'auteur du méfait ses larmes coulèrent plus abondantes encore quand survint Jacques le poissonnier. Il lui demanda l'objet de son chagrin, alors elle lui raconta sa peine. Lui, feignit une grande colère à son tour : oui, il n'aurait de cesse que « le bandit » comme il l'appelait, ne soit puni.

Le lendemain c'était le marché de Dinan. Jacques s'y rendit et s'empressa d'acheter chez la fine dentellière les trois plus belles coiffes brodées qu'elle lui présenta.

De retour, il vint lui-même chez la Cocotte, lui apporter les coiffes. Elle n'en crut pas ses yeux... Ce n'était pas possible... qu'elles étaient jolies ! Et dans un élan de reconnaissance s'élança sur Jacques le poissonnier et l'embrassa sur les deux joues.

C'est peut-être ce qu'il désirait...

LES DEUX AMS

C'était deux bons amis de toujours. L'un s'appelait Petit Jean, l'autre Polyte. On ne les voyait que rarement, l'un sans l'autre.

C'était aussi deux bons pêcheurs, qui tendaient des cordes sur la grève. Un soir donc, qu'ils étaient partis relever leurs lignes, ils devisaient sagement. Pourtant, Polyte était quelque peu vantard et aussi très superstitieux. Par contre, Petit Jean, n'était ni l'un, ni l'autre, mais pourvu d'un bon sens plein de finesse.

Voici donc ce qui leur arriva dans cette sombre nuit de Novembre, mois des morts, pensait Polyte.

Le vent soufflait et faisait plier la cime des arbres; la chouette hululait lugubrement; tout portait à la tristesse ce soir-là.

Pour arriver sur les lieux de pêche, ils devaient passer par un petit sentier, très étroit. Petit Jean marchait devant, armé d'une modeste lanterne, pour éclairer leur route. Il était à une vingtaine de mètres de son compagnon.

Polyte, avons-nous dit, était superstitieux et dans cette nuit de novembre avait très peur et se taisait.

Tout à coup, il s'arrêta. Une main venait de le saisir par le haut de sa veste. Mais à qui appartenait cette main ? Quel mal, lui voulait-on ? Terrorisé il ne put continuer sa marche.

Maintenant c'était ses jambes qu'on entravait... Serait-ce le « fantôme » qui revenait parfois sur terre, pour expier un ancien crime, vieux même de 300 ans, qui s'en prenait à lui.

Tremblant de tous ses membres, il voulut appeler Petit Jean, mais nul cri ne sortit de sa gorge. Livré à lui-même, il lui fallait vaincre ou mourir. Il tenta à nouveau de fuir, mais la main qui semblait l'arrêter, le retint à nouveau.

Cependant, Petit Jean, qui marchait devant lui, se retourna. Polyte en plein combat, armé de sa bêche, frappait à droite et à gauche, avec frénésie, le soi-disant « revenant », comme le fit jadis Don Quichotte, avec ses moulins. Il voulait tuer ce « fantôme », qui, lui, ne voulait pas mourir.

Bien que la nuit fut très noire, on eut pu voir ses yeux exorbités et son acharnement.

Enfin, il se crut vainqueur, mais s'écroula d'épuisement.

Petit-Jean revenant sur ses pas, le trouva ainsi hébété et dans un grand état de prostration.

Quand il fut revenu à lui, Polyte lui parla du « revenant » qui s'était attaché à ses pas et avait juré sa perte... Ce qu'il avait fait, ce qu'il avait souffert.

Et ce fut à Petit-Jean de rire bien fort, car Polyte, tout simplement, était prisonnier de ronces entremêlées. Il dut l'aider à s'en sortir, mais l'aventure fut concluante et guérit à jamais, Polyte, de sa superstition.

Racontée par J.B. Lemoine.



LE VIEUX BOUC DE L'ILE AGOT

« Petit Jean », était le surnom qu'à St-Jacut on lui avait donné, à cause de sa petite taille. Il était courageux au travail et son courage n'égalait que l'ambition qu'il avait de mieux faire vivre les siens.

Un matin d'Octobre, il partit pour la pêche avec son équipage. Arrivé à une pointe de l'Île Agot, il se fit débarquer. Il faisait nuit, d'autant plus qu'une brume assez épaisse et froide l'enveloppait, et toutes choses autour de lui.

Que faire, en attendant le petit jour ? Il s'assit, puis prit une cigarette qu'il mit presque religieusement dans sa bouche et la savoura longuement. C'était là un de ses petits défauts. Au bout de quelques minutes, il se releva, prépara dans la nuit (il en avait l'habitude) ses lignes, pour « ékerpé ». Il y avait une petite houle, à cause d'elle, il y aurait certainement du bar et de la brème à prendre. Il en était là de ses réflexions, quand il entendit derrière lui un pas précipité. Il n'eut pas le temps de se retourner, qu'il reçut un violent coup dans le bas des reins. Sa surprise fut grande, il vacilla un instant sur lui-même. Comme il n'était point peureux, il se prépara à faire face à son adversaire. Mais qu'était-il ? Homme ou diable ?

Il se tint toutefois sur ses gardes... Petit Jean réfléchissait : son adversaire ne pouvait-être qu'un homme... oui c'était sûrement un homme... mais, il n'avait pas d'ennemi... une jalousie de pêcheur, sans doute... C'est cela, pensa-t-il. Il attendit vainement une seconde attaque. Peu à peu le petit jour se mit à poindre et le brouillard se dissipa. Il regarda autour de lui, il ne vit aucun être humain, mais par contre, en-dessous de lui, il aperçut un bouc au poil long et aux cornes puissantes, qui broutait l'herbe rare qui poussait là.

Il comprit, c'était le fameux bouc de l'Île Agot, vieux solitaire, qui n'avait pas admis d'être réveillé si tôt et qui, pour cette raison, avait failli « encorner » Petit-Jean.

LES HANNETONS

...Ils avaient, avec juste raison, leur marchandise, ces poissonniers, car c'était du beau et bon poisson. Mais malgré leur bagout étourdissant (ou l'œillade coquin qu'ils faisaient aux femmes) c'était sans succès. Les acheteurs étaient restés gelés, soupçonneux, doutant peut-être de la fraîcheur de la marchandise, car c'était la première fois que Jacques le poissonnier et son ami Jean, dit « le Lézard », venaient dans ce pays.

« Que mangent-ils donc, ces cornichons, dit Jacques à Jean... »

« Du lard... encore du lard... toujours du lard, répondit Jean... » Ils n'étaient sots, ni l'un ni l'autre et décidèrent de jouer à ces jeux, un bon tour, dont ils se souviendraient longtemps.

« J'ai une idée s'écria Jacques ». Il en avait une seule, mais elle devait être géniale, cela se devinait à son malicieux sourire. Aussitôt s'empressa-t-il de la communiquer à Jean « le Lézard » qui l'approuva et semblait ravi d'admiration de la trouvaille.

Ils entrèrent à l'auberge toute proche, commandèrent deux vins blancs. Le « vin blanc » était leur petit faible.

Au bout de quelques instants, chacun de leur côté, entamèrent la conversation, avec les autres clients. Mais que dire à ces paysans, qui ignoraient leur beau métier et leur bon poisson ? Leur parler évidemment de ce qui les intéressait personnellement : du blé qui poussait bien; des pommes de terre, en avance cette année et si belles... des chevaux... des vaches... de tout ce qui concernait la ferme et les mettrait en confiance.

A un moment donné, profitant de l'attention de son petit groupe, Jacques, sur le ton d'une confidence, leur dit, parlant de Jean « le Lézard » : « Mon ami et associé est un peu naïf, il vient de se laisser entraîner dans une affaire trop lourde pour lui. Il a promis, par contrat, de fournir à une maison de R... dix sacs de hannetons, au prix de 3 francs le kilo, et il ne sait où en trouver, surtout que chez nous, au bord de la mer, ils sont excessivement maigres. Ces hannetons sont destinés à la macération et, par la suite, à fournir une huile, très recherchée en mécanique ».

Quand il eut fini de causer, les hommes se regardèrent; un petit vieux prit la parole à son tour : « Ce n'est pas assez payé, il faudrait au moins 5 francs du kilo.

Jacques, le poissonnier, prit un air réfléchi pour lui répondre, qu'il ne croyait pas possible, que son ami, puisse payer plus cher, sans en être de sa poche. Dans ce cas demandez-le lui, vous même.

Jean « le lézard » à qui rien n'avait échappé et qui était malin, tout en étant à sa conversation, avait tout saisi. N'était-il pas de connivence avec lui ?

Aussi, quand le petit vieux, lui renouvela sa demande, lui répondit-il, qu'il ne pouvait accepter cette proposition. Et les pourparlers recommencèrent, personne ne voulait céder.

Enfin « Jean le lézard » consentit à partager le différend; on convint de 4 francs. On se tapa dans la main, c'était la coutume. Et maintenant chacun était content.

Par un coup de tambour, la population fut avisée de la riche auberge qui venait de lui échoir. Les « clients » de l'auberge, la confirmèrent : les sacs seront pesés devant les poissonniers et réglés, comme d'habitude, le mardi, en bons écus sonnants. En se quittant de nombreuses mains pressèrent celles des poissonniers.

Chaque paysan supputa alors, sa famille l'aidant, tout le gain qu'il pourrait en tirer.

Ce fut une véritable « ruée » comme on dit aujourd'hui, grands et petits, se mirent à l'ouvrage, le jour même. Et les pauvres hannetons, dans leurs petites cervelles de hannetons, furent surpris de tant d'empressement de la part de ces gens, qui ne leur témoignaient généralement que « cruauté » et que leurs enfants mettaient à mort impitoyablement. Il leur faudrait cette fois, être enfermés dans d'horribles sacs, pour une destination inconnue et lointaine.

Bientôt 3 sacs furent remplis. Le lendemain qui était Dimanche l'instituteur donna congé aux enfants de son école, pour le lundi.

Il fallait profiter de cette richesse qui leur tombait du Ciel. On bénissait les poissonniers. Toute la journée, on travailla ferme; tout le monde avait le sourire, mais surtout l'aubergiste qui faisait si belle recette.

On avait rempli les 10 sacs, on aurait pu en remplir davantage encore, tant les hannetons étaient nombreux.

Le lendemain, Mardi, on se leva joyeux au village, car c'était le jour de la livraison.

Les heures de la Matinée s'égrènèrent lentement à l'horloge de l'église. Ni l'un, ni l'autre des poissonniers ne se montra; mais il n'y avait aucune inquiétude à avoir, ils n'avaient pas indiqué l'heure de leur passage. Ce serait sûrement l'après-midi : ils avaient discuté le prix d'achat et paraissaient de si bon compte.

L'horloge sonna 1 heure, puis deux. Toujours personne. On n'osait se dire que peut-être...

Une charrette apparut au loin sur la route... Ce ne pouvait être qu'eux, qui venaient prendre livraison de leur marchandise.

Mais non, c'était le meunier qui rentrait au village.

Plusieurs heures se sont écoulées, la nuit va tomber et toujours personne. Ils comprennent, trop tard, qu'ils ont été joués, les poissonniers n'étaient que des coquins.

A la stupeur, succède la colère; des poings se levèrent, quel plaisir on aurait à leur tomber dessus... toi, par un « direct » du droit, moi un « direct » du gauche...

Ils durent le pressentir car on ne les revit jamais.



... On raconte que, sur l'île des Ebihens, vivait une brave femme, la mère COLLET, comme on avait l'habitude de l'appeler. Elle mourut centenaire.

Le Recteur de St-Jacut, ayant appris qu'elle allait mourir, une scène vraiment touchante se produisit. Il se fit conduire en bateau, au port de la Chapelle, pour lui administrer les derniers sacrements, et toute la flotille des bateaux de pêche de St-Jacut, lui fit une escorte d'honneur, jusque-là.

André THEURIET, qui était présent, écrivit à quelqu'un des siens, « qu'il n'avait jamais rien vu d'aussi beau ».



HISTOIRES...

LA MONTRE VOLEE

C'est encore Jacques le poissonnier qui se signale dans cette aventure. Ami et client, comme nous l'avons dit précédemment, de Mathurin et de sa femme, il entra ce jour-là, comme il en avait l'habitude, dans la petite auberge tenue par Nanon, pour y boire ce petit coup de vin blanc qu'il aimait tant... Il causa quelques instants avec la femme et remarqua que la montre de Mathurin était pendue à un clou au chevet de son lit.

C'était une très vieille montre en argent, de forme oignon. Mathurin y tenait beaucoup. C'était un héritage de son grand-père, mort comme lui. Elle avait navigué sous tous les méridiens et avait fait au moins deux fois le tour du monde : une fois avec son aïeul, la seconde fois avec lui.

Profitant que la Nanon était occupée, il décrocha prestement la montre, la mit dans sa poche, paya sa consommation et s'en alla.

Jacques était-il devenu voleur ? C'était impossible, lui qui, malgré tant de facéties était estimé de tous à St-Jacut. Quel diable malin l'avait donc poussé à ce geste indélicat...

Mathurin ne s'aperçut que le lendemain matin de la disparition de sa montre. Il fit part de son inquiétude à sa femme. Qui donc avait pu le voler ? On fit toutes les suppositions, on passa au crible tous les clients de la veille, l'énigme restait entière. Non, ce ne pouvait être Jacques, Nanon affirmait avoir encore vu la montre après son départ.

C'était un Dimanche. Il fut décidé que Mathurin porterait plainte le lendemain lundi, à la gendarmerie de Ploubalay.

Soucieuse, Nanon, se rendit à l'office avec ses enfants. Qui donc avait commis ce larcin ? Elle pria le Ciel pour qu'il soit découvert et, pour que le coupable soit puni... bien puni.

L'office prit fin et comme tous les dimanches, aussitôt après eut lieu la « bannie ». C'était une coutume et c'était le bedeau qui annonçait de sa voix claironnante les objets perdus ou trouvés, les terres réservées pour la chasse et bien autres choses encore. C'était le petit journal du Dimanche.

Nanon s'arrêta un instant pour écouter ce qu'il allait dire. Il faut dire qu'elle était un tantinet curieuse. Bien lui en prit, car tout à coup, le bedeau publia « qu'une montre » avait été trouvée et qu'il la tenait à la disposition de son propriétaire. Si c'était celle de Mathurin ! Mais non la sienne avait été volée et non perdue...

Elle avait déjà fait quelques pas pour revenir chez elle, quand se ravisant elle demanda au bedeau, de bien vouloir lui montrer la montre. « Dieu du Ciel, c'est celle de mon Mathurin »... s'exclama-t-elle... Elle n'en croyait pas ses yeux. Comment était-elle venue dans la poche du bedeau ?

Celui-ci la lui rendit, mais il fallut lui payer une petite redevance pour la publication qui avait été faite...

Et la Nanon n'a jamais compris ce mystère, qui fut jalousement gardé par le bedeau.



LES JAGUENS ET LE ROY

« Au temps où le fils de la grand'mère de la grand'mère de ma grand'mère n'était pas encore en culottes, les Anglais s'emparèrent de Dinan, et les Français étaient bien marris de voir cette forteresse au pouvoir des étrangers. Les Malouins vinrent pour reconquérir la ville, et profitant de l'obscurité de la nuit, aidés par les habitants, ils escaladèrent les remparts, chassèrent de partout la garnison anglaise, et quand le jour se leva, ils étaient complètement maîtres de Dinan.

Les Malouins, bien joyeux de leur victoire, résolurent d'envoyer quelqu'un à Paris pour porter l'heureuse nouvelle au roi de France. Parmi ceux qui avaient contribué à reconquérir la ville, se trouvait un rebelleur de St-Jacut : en conduisant son âne chargé de poisson, il avait rencontré la colonne malouine, et comme en ce temps-là, les Jaguens n'aimaient pas beaucoup les Anglais, il s'était joint aux assaillants et avait l'un des premiers, grimpé à l'assaut des remparts. Quand on demanda un homme de bonne volonté pour aller à Paris, ce fut lui qui se présenta.

— « J'irai ben, ma, dit-il, j'ai un âne qui connaît les chemins aussi ben la né que le jour ! »

Le chef des Malouins remit au poissonnier une lettre pour le roi de France, lui donna des provisions pour la route et même un peu d'argent, et le Jaguen enfourchant son âne, prit le chemin de Paris où il arriva après un voyage de quelques jours.

Quand les Parisiens virent le poissonnier dont l'accoutrement leur était inconnu s'avancer dans la rue, monté sur son âne, ils le regardèrent curieusement, et ils finirent par le suivre en riant de sa monture et de son étrange costume, et les femmes se mettaient aux fenêtres pour voir le Jaguen qui continuait sa route sans se déconcerter. Il s'arrêta pourtant et leur dit :

— « Braves gens, vous n'aviez vantiez point veu d'âne diqu'à cette heure : le mien est issu de germain du sien qui portit Notre-Seigneur-Jésus-Christ quand il entrît à Jérusalem. C'est un bon âne qui marche de né comme de jour, et qui braît quand il est en jeu, comme eune douzaine de chantres. Mais au lieu de me regarder comme les chiens quand un évêque passe, vous feriez ben mieux de me dire eiou que reste le Roué !

Les Parisiens se mirent à rire; l'un d'eux prit l'âne par la bride et le conduisit dans la direction du palais du roi, où ils ne tardèrent pas à arriver, suivis d'une foule nombreuse comme une procession. Le Jaguen voulut entrer dans le Louvre, mais le factionnaire qui gardait la porte lui barra le passage et lui dit :

— « On n'entre pas !

Mais le Jaguen ne se déconcerta pas pour si peu, et il cria à tue-tête :

— « Si fait, j'enterrai ! j'sé venu de Dinan tout à l'esprès pour parler au roué, et par ma fa de conscience, j'li parlerai !

L'âne de son côté se mit à braire comme pour appuyer les paroles de son maître et le bruit arriva aux oreilles du roi, qui se montra à la fenêtre et fut tout ébahi en apercevant le Jaguen entouré de toute cette foule de peuple.

— « Que veux-tu, mon brave homme ? lui demanda-t-il.

— « Je viens de Dinan, en Bertagne, tout à l'esprès pour parler au roué de France; si vous l'kneussez, dites-li que j'sé là !

— « C'est moi qui suis le roi : qu'on laisse entrer ce brave garçon.

Le Jaguen descendit de son âne et le confia à la sentinelle en lui recommandant d'en avoir bien soin, puis il entra au Louvre et bientôt il se trouva en présence du roi de France. Il ôta respectueusement son bonnet et lui dit :

— « Sire, j'avons prins Dinan !

— « Cela ne se peut, s'écria un des généraux : c'est un fou ou un mauvais plaisant, qui veut se moquer de vous.

— « Vère, répondit le Jaguen, sans se déconcerter, et en regardant fixement le général, stici le sara vantiez mieux que ma qui y étas !

Le roi rit beaucoup de la répartie du Jaguen et lui demanda des détails sur cet important fait d'arme. Le Jaguen lui raconta comment les Malouins avaient surpris les Anglais pendant la nuit, et les avaient chassé de la ville; puis il remit au roi la lettre du capitaine des Malouins qui confirmait de point en point son récit.

Le roi de France fut bien joyeux que les Anglais n'avaient plus sa bonne ville de Dinan, et il dit au messager :

« De quel pays es-tu, mon ami ?

— J'sé natif de Saint-Jégu, sire !

— Saint-Jégu ! où est-ce ?

— Kneusous l'Ebihen ?

— Non.

— Kneusous l'Isle ?

— Non !

— Kneusous la Houle Causseule ?

— Pas davantage !

— Kneusous Nerput ?

— Non !

— Et quai qu'vous kneussez donc ? Je n'sarions vous dire eion qu'est St-Jégu. Mais c'est-i ici la maison du Bon Dieu, que n'on n'y bai, ni n'on n'y mange !

Le roi de France se mit encore à rire, il ordonna à l'un de ses officiers de conduire le Jaguen à la cuisine du château et de lui servir un repas copieux, mais le bonhomme avant de s'y rendre, demanda qu'on mît son âne devant un râtelier rempli de foin, et il se fit lui-même s'assurer que son fidèle compagnon ne manquait de rien.

L'officier le mena à la cuisine, et le fit asseoir devant une grande table de chêne : on plaça devant lui du pain blanc, des assiettes remplies de viandes douces et une bouteille de vin. Il demanda du sucre, mais dans tout le palais et les environs on ne peut lui en trouver un seul pot. En se versant du vin, le Jaguen grommelait entre ses dents :

— « Le monde sont ben menteurs, tout de même : i'disent qu'i y a de tout à Paris et n'on n'y trouve pas seulement eune pauvre grain' de cid'e !

Cependant, il mangea de bon appétit, car il avait faim, et il ne faisait aucune attention aux serviteurs qui le regardaient d'un air étonné.



Cependant, à son déjeuner, le roi de France avait parlé du Jaguen qui était venu annoncer la reprise de Dinan, et le fils du roi eut envie de le voir. Il était encore jeune et comme tous les petits garçons de son âge, il se plaisait à se faufiler dans les cuisines, parce que les bonnes lui donnaient des friandises, et qu'elles lui racontaient toutes sortes d'histoires. Quand il arriva à la cuisine, il se mit à considérer le Jaguen qui n'était pas habillé à la mode de Paris, et il tournait autour de lui comme s'il avait été une bête curieuse. Ce qui l'intriguait surtout, c'était les longs poils roux qui, pareils à des soies de cochon, couvraient ses jambes nues, et il lui vint à l'idée de tirer dessus pour se divertir et pour s'assurer s'ils tenaient bien à la peau. Il se glissa sous la table et le Jaguen, au moment où il était tout occupé à manger, sentit qu'on lui tirait brusquement une touffe de ses poils. Il fit une grimace horrible et fut sur le point de jurer; toutefois il se retint et se contenta de se reculer un peu. Mais le jeu plaisait à l'enfant, qui recommença une seconde fois à tirer sur les poils, et plus fortement que la première; le Jaguen se leva brusquement de table et s'écria :

— « Ah ! p'tit goujar ! si tu n'étais pas l'fils de ton père, queue mornife que j'te foutras ! »

Le dauphin fut si ébahi de cette apostrophe, qu'il alla s'asseoir, tout penaud dans un coin et laissa le Jaguen achever tranquillement son repas.

✽

Quand il eut fini de manger, on le conduisit devant le roi qui lui donna une bonne bourse, pleine d'écus de six livres tout luisants. Le Jaguen le remercia de son mieux, en lui disant que si jamais il passait par St-Jacut, il lui ferait manger du poisson meilleur que celui qui va sur la table des évêques.

Il remonta ensuite sur son âne et sortit tranquillement du havre, accompagné d'une escorte de gens d'arme, qui lui firent la route jusqu'à une lieue de Paris.

Il accomplit heureusement son voyage de retour, et dès qu'il fut arrivé à son pays natal, il acheta un beau bateau carré tout neuf, fit recouvrir sa maison en ardoises, et devint même propriétaire de plusieurs sillons de terre dans les environs du village, ce qui lui donna une grande considération dans le pays, où on avait coutume de l'appeler « l'homme qui avait parlé au Roué. »

✽

De temps en temps, surtout dans les beaux soirs d'été, les Jaguens venaient s'asseoir autour de l'homme « qui avait parlé au roué », et ils se faisaient raconter les incidents de son voyage, la grandeur de la capitale de la France, la magnificence du Palais du Louvre, toutes choses dont les Jaguens n'avaient pas idée; ils lui faisaient aussi dire comment le roi de France lui avait donné des preuves sonnantes de sa générosité, et ce n'était pas là la partie la moins intéressante de son récit. En réfléchissant bien à tout cela, les Anciens pensèrent qu'il était de l'intérêt de St-Jacut d'envoyer une députation au roi de France, pour lui offrir des poissons; ils songeaient que leur présent serait bien accueilli et que sans doute le prince se montrerait généreux. Et quand leur résolution eut été prise, il fut décidé qu'on mettrait de côté pour être offertes, les plus belles pièces de poissons qui seraient prises à la prochaine marée.

Les pêcheurs consentirent volontiers à ce que désiraient les Anciens, mais quand l'un d'eux trouvait dans ses filets un magnifique bar ou un turbot, il ne manquait jamais de lui découvrir des défauts : il était trop petit ou trop long, ou pas assez poissonné, de sorte que le pêcheur, au lieu de mettre de côté pour le roi les belles pièces qu'il prenait, les gardait pour lui et allait les vendre aux armateurs de St-Malo ou aux bourgeois de Dinan.

Un jour cependant, un des grands bateaux à voile carrée, alla tendre ses filets au large des pêcheries, et ceux qui le montaient, pensant qu'il était temps de voir si on avait pris quelque chose, se mirent à tirer le filet hors de l'eau. Il paraissait si lourdement chargé que tout l'équipage vint pour aider à le ramener à bord, et, présentant une pêche miraculeuse, on décida d'un commun accord, que ce que contenait le filet serait pour le roi.

Quand, après avoir réuni leurs efforts, ils parvinrent à le sortir de l'eau, ils aperçurent à travers le clapotis transparent des vagues, des fers qui brillaient.

— « Dieu me damne, mon fû, s'écria le patron, c'est un païsson ferré : i's'ra pour le roué, et s'i' n'est pas content, i's'ra difficile ! »

Mais quand le filet émergea tout à fait le long du bord, au lieu d'un magnifique poisson que les Jaguens s'attendaient à voir, ils aperçurent le cadavre gonflé d'un vieil âne qui, peu de jours auparavant, s'était trop aventuré sur les pentes glissantes des falaises, et était tombé à l'eau. Les Jaguens firent la grimace et rejetèrent le vieux baudet à la mer. Chacun promit de ne point parler du païsson ferré, de peur de querelles, mais il est probable que le secret ne fut pas gardé longtemps les pêcheurs, puisque l'aventure est venue jusqu'à nous, et qu'elle a même donné naissance à un proverbe :

« Païsson ferré dans les pêcheries

La paumelle (orge) qu'a point débragué,

Pu de pain à l'hôté

Des éfants plein les lets (lits)

La pitié est dans l'Isle, par ma fa, mon fû ! »

✽

Cependant le coup de filet n'avait pas été mauvais, et quand le vieil âne en fut ôté, on vit des bars de belle taille, des turbots et des rougets, et l'équipage décida que, si les Anciens le voulaient, tout ce poisson serait pour le roi.

Les Anciens pensèrent que c'était là un présent convenable et les Jaguens qui pouvaient prétendre à l'honneur d'aller à la cour, mirent leur chapelet dans un chapeau, afin que le sort désignât ceux qui accompagneraient le précieux poisson. Huit premiers chapelets retirés du chapeau, furent reconnus par leurs propriétaires et par les autres et on décida que les huit hommes élus par le sort formeraient l'ambassade.

Le poisson fut enveloppé d'orties et de fougères et mis bien au frais dans une manne, puis les Anciens et les huit députés s'assemblèrent de nouveau pour chercher le moyen le meilleur, le plus sûr et

le plus prompt pour faire parvenir la bourriche au roi de France. La proposition de le porter à pied et à dos d'homme fut tout de suite rejetée comme peu pratique et comme il n'était pas possible sans de grands et longs détours de se rendre à Paris en bateau, l'assemblée décida qu'on attellerait à une charrette l'âne du Grand Caignard, qui était d'une force peu commune, que les Jaguens monteraient à bord et que, pour faciliter la course, et montrer que les Jaguens étaient des gens de mer et non des gars de métairies, la charrette serait grée au carré, et que le patron en prendrait le commandement. Cette idée conquit tous les suffrages et fut accueillie par des applaudissements unanimes, ce qui n'a rien de surprenant, car personne n'ignore que les Jaguens sont les seuls des habitants de la côte dont les bateaux soient grés au carré et les Anciens se dirent judicieusement que, dès que la charrette arriverait en vue de Paris, tous les Parisiens ne manqueraient pas de s'écrier en l'apercevant :

— « V'là les Jaguens qui viennent nous voir ! »

On se mit tout de suite à l'œuvre : le mât fut placé dans un trou percé au milieu de la charrette, et assujéti au moyen de forts bouts attachés aux deux côtés; on s'assura que la voile manœuvrait bien, et à l'un des brancards, on accrocha un grappin. La manne fut arrangée bien au frais, on embarqua des miches de pain, de la raie salée, un baril de cidre cœurn, et les huit Jaguens désignés par le sort embrassèrent leurs parents, demandèrent la bénédiction aux Anciens, et s'embarquèrent dans la charrette.

Le patron prit en main les guides de l'âne et quand les matelots eurent hissé la voile, il cria : « A Dieu vat ! » L'âne se mit aussitôt en route, et les habitants de St-Jacut, rangés à l'entrée de l'Isle, suivaient du regard la charrette à voile qui emportait leur ambassade.



Ils cheminaient depuis quelque temps, lorsqu'ils vinrent à passer près d'un grand champ de lin. Il était si bien fleuri qu'il paraissait tout bleu, et une petite brise qui soufflait faisait onduler les fleurs comme les vagues de la mer.

— « Dieu me damne, mon fû, s'écria l'un des Jaguens, v'là la grande mé salée : si j'pernions un bain. »

— « Vère, vère, disent les autres. »

— « Mouille !, commanda celui qui conduisait la charrette, et aussitôt, on jeta le grappin. »

Les Jaguens descendirent de leur charrette, entrèrent dans le champ et se mirent à nager dans le lin bleu qu'ils traversèrent, puis revinrent à l'endroit où ils s'étaient déshabillés.

— « A c't'heure, dit l'un d'eux, j'allons nous compter pour savoir si n'y en aurait point z'eu queuqu'un à se naye ! »

Et le voilà qui commence à compter :

— « Ta et ma, ça fait iun, et li deux, et li trois, quat'e, cinq, six, sept... Par ma fa, mon fû, j'crais qu'il en manque iun. Je recommence : ta et ma, ça fait iun, et li deux, et li trois, quat'e, cinq, six, sept... »

Le patron se gratta l'oreille et dit :

— « J'sommes partis huit, et je ne trouve que sept. L'en a z'eu un à se naye ! J'allons retourner le quéri. »

Ils étaient bien embarrassés et se préparaient à retourner dans le grand mé salée, lorsque l'un d'eux eut une idée :

— « J'nous étions vantiez trompés; v'là une tapuinée fraîchement faite; mettons chacun un da (doigt) dedans, et n'on vertera combien qu'il y a de pertus (trous). »

Les trous les doigts bien comptés, il ne manquait personne, et les Jaguens résolurent de continuer leur route.

Ils remontent dans la charrette et continuent à se diriger, à ce qu'ils en croyaient, vers Paris. Mais pendant qu'ils prenaient leur bain, l'âne avait senti des chardons derrière lui, et s'était retourné bout pour bout, entraînant le grappin, si bien que les Jaguens, croyant aller à Paris, revenaient simplement à St-Jacut. Ils étaient loin de s'en douter. Toutefois, ils ne pouvaient s'empêcher de remarquer combien, à mesure qu'ils approchaient de Paris, l'aspect du pays redevenait semblable aux environs de St-Jacut.

Ils finirent par arriver en vue de leur village et croyant toujours arriver à Paris, ils se disaient l'un à l'autre :

— « Dieu me damne, mon fû, Paris n'est point si biau que le monde disent, mais cela n'est vantiez qu'un faubourg. »

Cependant, les femmes de St-Jacut qui, de loin, avaient reconnu la charrette et l'âne, étaient sorties pour venir au devant de leurs hommes, et les Jaguens en les voyant disaient :

— « Par ma fa, mon fû, n'ont dit ben que toutes les femmes s'entersembellent, ceulles d'ici sont tout pareilles à ceulles de St-Jégu. »

Quand les jaguens furent arrivées près de leurs hommes, elles se jetaient à leur cou et les embrassaient, bien aise de les revoir, et les Jaguens disaient :

— « Dieu me damne, mon fû, j'sommes à c't'heure à Paris : on nous avait ben dit vrâ, en nous contant que les femmes de Paris étaient d'z'effrontées qui se jettent su'l'monde sans les queuneutre (connaître) ! »

(SEBILLOT : « Joyeuses histoires de Bretagne »)

Il y a, dans la légende dorée, une page délicieuse où il est question d'un homme qui avait une stature énorme (30 coudées de haut) et un visage effrayant. Ce géant qui s'appelait Christophe, aurait bien voulu servir Dieu, mais il ne savait comment s'y prendre. Or, un jour, il rencontra un ermite qui lui dit : « Christophe, le Dieu dont tu désires être le disciple, exige que tu jeûnes souvent. » Et Christophe qui avait un si grand corps à nourrir de répondre : « Voilà une chose que je ne peux pas faire ! » — Et l'ermite : « Il faudra te livrer à de longues prières. » — Et Christophe : « Je ne sais même pas ce que c'est que de prier ! » — Alors l'ermite : « Connais-tu un fleuve qui passe tout près d'ici et qui met ceux qui le traversent en grand danger de se noyer. » — Oui, dit Christophe, je le connais. » — « Eh bien, répartit l'ermite, grand et fort comme tu l'es, ce serait une chose très agréable au Dieu que tu veux servir, si tu te portais aux bords de ce fleuve et si tu aidais les voyageurs à le passer ! » — Et Christophe : « Voilà enfin une chose que je peux faire ! »

Il la fit et il devint un grand saint. Or, un jour, il passa sur ses épaules un enfant si lourd, si lourd, qu'il ployait sous le fardeau et courait à chaque instant le risque de s'enfoncer dans les eaux, si bien qu'arrivé sur l'autre rive, il dit : « Ah ! mon petit, tu as tant pesé sur moi, que si j'avais porté le monde entier, je n'aurais pas été plus chargé. » — « Ne t'en étonne pas, Christophe, répondit l'enfant, car ce n'est pas seulement le monde que tu as porté, mais celui qui l'a créé. Je suis le Christ ton Dieu, celui que tu sers en faisant ce que tu fais. »

Plage du Rougeret existe un rocher, peint en blanc, affectant une forme humaine et sert aux bateaux de point de repère.

Quand une dispute éclatait jadis entre « castains » et « jaguins », la mer les séparant, ils ne pouvaient en venir aux mains.

Les « jaguins » traitaient les marins de Saint-Cast de « petits jaunes » et les castains répondaient par un ouaou, ce qui était un terme de mépris.

Pourquoi cette appellations ? On ne l'a jamais su.

Il devint le nom du rocher dont nous venons de parler et les jaguins avaient un grand respect pour lui. N'en firent-ils pas une espèce de saint qu'ils priaient à leur façon :

Saint Wawaou, donnez-nous des maqueriaux...



Là s'arrête l'histoire de Saint-Jacut-de-la-Mer, ses anecdotes, ses contes, et ses légendes, c'est tout le passé de cette presqu'île qui est relaté.

Souvenirs pour beaucoup de Jaguens, et à vous, estivants, un moment de curiosités et de délassément.

C'était le seul but de ce petit ouvrage.

A. LORAINÉ.

A. LORAINÉ
SAINT-JACUT-DE-LA-MER

*Imprimé sur les Presses
de l'Imprimerie PEIGNÉ - DINAN*

Dépôt légal - 1^{er} Trimestre 1967

Pi^e du Chevet
ou Chef de l'Isle

